



En l'honneur de la naissance de votre enfant, **né entre le 15 octobre 2022 et le 15 octobre 2023**, notre commune vous propose d'inscrire votre enfant à l'opération « Une naissance, un arbre »

Ainsi, il deviendra le parrain d'un arbre planté dans la commune. L'arbre portera le prénom de votre enfant. Ce geste symbolique contribuera à la préservation de notre nature.

Pour que votre enfant devienne parrain d'un petit arbre, inscrivez-le gratuitement en remplissant le formulaire ci-après, **à déposer en Mairie**.

Vous recevrez une invitation à participer à la cérémonie de plantation qui se déroulera dans le courant de l'automne.

Mère	Père
Nom	
Prénom	
Adresse	Complément d'adresse
Code Postal	Ville
E-mail	Téléphone
Nom de l'Enfant	Prénom de l'Enfant
Date de naissance	
Sexe	
<input type="checkbox"/> Féminin	
<input type="checkbox"/> Masculin	

Mentions à cocher pour accord :

- J'autorise la Mairie de Chaingy à utiliser les informations recueillies dans le cadre du dispositif « Une naissance, un arbre »
- Je souhaite que mon enfant parraine un arbre. Cet arbre sera planté sur la commune et portera le prénom de mon enfant.
- Je souhaite être informé(e) de la cérémonie de plantation organisée par la Mairie de Chaingy

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné au dispositif de la Mairie de Chaingy « Une naissance, un arbre ». Conformément à la loi « informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent que vous pouvez exercer en vous adressant à la Mairie de Chaingy, place du Bourg 45380 CHAINGY. Vous pouvez également pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.